



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2014

Présents : Philippe FALKENAU – Eveline NICOLAS - Maurice OUERFELLI – Philippe HULOT – Bernard VERSCHELDEM – Claude BOUHELIER – Sylvie BERTIN – Michel CAILLOUX – Stanislas HALAMA – Françoise LEDOUX - Christophe KROL - Jacky MELIQUE – Philippe PORCHER –Alain TROUVE -

Absents excusés : Sandra DINET pouvoir à Françoise LEDOUX
Mireille FALQUE pouvoir à Philippe FALKENAU
Cécile GAUVILLE-HERBET pouvoir à Bernard VERSCHELDEM
Henri KIRIEL pouvoir à Maurice OUERFELLI
Guillaume MARECHAL pouvoir à Philippe PORCHER

Philippe PORCHER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

1. Vote du taux des taxes communales 2014

Pour l'ensemble de ces taxes, la Commission des Finances propose une augmentation de 2 % justifiée entre autres par l'incidence à venir de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces taux pour l'année 2014 par 18 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION (Eveline NICOLAS)

	2013	2014
Taxe d'habitation	14.72 %	15.01 %
Taxe foncière sur le bâti	13.08 %	13.42 %
Taxe foncière sur le non bâti	46.79 %	48.00 %
Cotisation foncière des entreprises	16.29 %	16.71 %

2. Vote du Budget primitif 2014 de la Commune :

Claude BOUHELIER présente le Budget Primitif 2014 de la commune élaboré lors des différentes commissions des finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2014 de la Commune comme suit par 18 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION (Eveline NICOLAS) :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 778 532 €	1 778 532 €
INVESTISSEMENT	855 609 €	855 609 €

3. Vote du Budget primitif 2014 de l'Assainissement :

Claude BOUHELIER présente le Budget Primitif 2014 de l'Assainissement élaboré lors des différentes commissions des finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité comme suit le Budget Primitif 2014 de l'Assainissement par 19 VOIX POUR :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	232 821 €	232 821 €
INVESTISSEMENT	143 700 €	240 336 €

Excédent d'investissement : 96 636,42 €

4. Vote du Budget primitif 2014 de l'Eau :

Claude BOUHELIER présente le Budget Primitif 2014 de l'eau élaboré lors des différentes commissions des finances. Ce budget sera transféré au SIBH à compter du 1^{er} mai 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2014 de l'Eau comme suit par 19 VOIX POUR :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	49 358,98 €	49 358,98 €
INVESTISSEMENT	124 988,64 €	124 988,64 €

5. Délibération afin de déterminer la participation des parents pour la classe de mer

Bernard VERSCHELDEM indique que le séjour concerne la Grande Section maternelle et le CP du 11 au 16 mai 2014 à Carolles (Manche).

Le coût du séjour est de 13 619,50 € pour 45 enfants dont 40 familles seront aidées selon une décomposition en 7 tranches au regard des quotients familiaux. Cette participation s'élève à 4 257,15 € ce qui représente 31% du coût total du séjour.

Tranches	Q.F mensuel	Participation Mairie		Participation Famille	
		%	€	%	€
1	- de 600	75 %	227.25	25 %	75.75
2	600 à 800	60 %	181.80	40 %	121.20
3	800 à 1000	40 %	121.20	60 %	181.80
4	1000 à 1100	30 %	90.90	70 %	212.10
5	1100 à 1400	20 %	60.60	80 %	242.40

6	1400 à 1800	10 %	30.30	90 %	272.70
7	+ de 1800	5 %	15.15	95 %	287.85

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité cette délibération.

La séance est levée à 20 heures 55.

Le Maire

Philippe FALKENAU